



La lettre de l'école maternelle

EDITO

Au moment où les équipes enseignantes vont rédiger le bilan du projet d'école et concevoir son avenant, il nous a semblé important de proposer des outils pour penser des modalités d'apprentissage et des actions spécifiques.

Les ateliers individuels de manipulation font partie du quotidien d'un certain nombre de classes. Nous vous proposons différents documents pour vous aider à vous positionner dans ce foisonnement d'expériences afin de garantir les apprentissages de tous les enfants.

Par ailleurs, le domaine *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* comprend ***l'Eveil à la diversité linguistique***, une nouvelle méthode pour introduire des langues à l'école maternelle. Un comité départemental de pilotage a élaboré un cadrage départemental et sélectionné des ressources.

Il est donc question dans cette Lettre n°5 : tantôt d'autonomie, d'individualisation des parcours... tantôt de formation des individus dans leur relation aux autres et à la variété, à la richesse des langues familiales : deux enjeux essentiels relatifs à *Apprendre ensemble et vivre ensemble* pour s'affirmer et épanouir sa personnalité.

Le groupe départemental Maternelle du 54

Les ateliers individuels de manipulation (A.I.M.)

Fondés sur des principes de la pédagogie Montessori, les ateliers individuels de manipulation connaissent un engouement auprès des collègues de maternelle. Ces enseignants, désireux de faire évoluer leurs pratiques, d'échanger, de mutualiser des outils et de travailler en équipe ont cherché à s'approprier ce mode de fonctionnement dans leur classe.



Les intérêts pour les élèves

- agir dans des situations ludiques à partir d'un matériel attrayant ;
- s'engager activement dans une activité choisie en manipulant ;
- maintenir leur attention et se concentrer ;
- avoir la possibilité de répéter, de s'entraîner et ainsi d'automatiser des procédures, des savoir-faire, à leur rythme ;
- développer leur autonomie et respecter des règles de la vie quotidienne de la classe (utiliser, ranger, respecter le matériel...).

Actualité

Processus mentaux liés aux apprentissages

R. Haydont et G. Borst, le 24 mai 2017 (CANOPE 54)

Développement de la pensée logique en maternelle- Résolution de problème – Conf.

A. Jacquart, le 7 juin 2017
(CANOPE 54)

Visionner [les conférences CANOPE](#) en ligne

Rendez-vous

90^{ème} Congrès AGEEM – ALBI

Du 5 au 7 juillet 2017 : *Je pense donc je suis... dès l'école maternelle.*



Sur le site départemental Maternelle

- [Les ateliers individuels de manipulation](#)
- [Eveil à la diversité linguistique : Cadrage 54 – Sélection de ressources](#)

Les intérêts pour les enseignants

- se dégager du temps pour observer les élèves, apporter des aides individualisées (relation duelle) et repérer des acquis ;
- formaliser et pérenniser une mise en œuvre particulière des apprentissages ;
- développer des parcours différenciés adaptés aux besoins des élèves ;
- gagner en efficacité dans la planification des apprentissages (par période par exemple).



La mise en œuvre

(Cf. "[AIM - Comparatif 3 types de pratiques](#)")

Trois pratiques des A.I.M. sont identifiées dans les classes (pour faciliter la lecture, nous les présentons isolément, mais elles peuvent intervenir conjointement dans une même classe, suivant les choix de l'enseignant) :

- **la pratique de « délestage »** correspond à des activités décrochées
- **la pratique « parallèle »** fait référence à des activités autonomes qui visent des objectifs spécifiques sans lien avec les autres temps d'apprentissage. Les ateliers individuels de manipulation sont mis en œuvre sur une plage ritualisée et identifiée de l'emploi du temps.
- **la pratique « intégrée »** mobilise les A.I.M. au sein des différentes phases d'une séquence pour une cohérence globale des apprentissages.

Des points de vigilance

- **Intégrer la dimension sociale de l'apprentissage** : les interactions entre enfants, le langage, les échanges entre pairs (Cf. "[AIM - Comparatif 3 types de pratiques](#)" et "[AIM - Intérêts et pts vigilance selon phases d'une séquence](#)")

- **Réserver la mise en œuvre des A.I.M. aux domaines qui s'y prêtent le plus** (Cf. "[AIM - Programme 2015 - Intérêts selon les domaines](#)"), tout particulièrement :

- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée ;
- Explorer le monde (utiliser, fabriquer, manipuler des objets).

- **Avoir conscience de l'intérêt plus limité dans certains domaines** :

- Le langage oral ;
- l'écriture, le geste graphique ;
- la compréhension de l'écrit ;
- l'activité physique ;
- la création et l'imaginaire dans les activités artistiques.

- **Adapter ses gestes professionnels** aux modalités d'exploitation des ateliers individuels de manipulation au service des apprentissages : pratique de délestage, pratique autonome, ou intégrée (Cf. "[AIM - Comparatif 3 types de pratiques](#)") ;

- **Identifier les phases les plus propices d'une séquence d'apprentissage** pour mettre en œuvre des ateliers individuels (découverte, entraînement, réinvestissement) selon les objectifs visés (Cf. "[AIM - Intérêts et pts vigilance selon phases d'une séquence](#)").



Dans l'emploi du temps

L'affichage A.I.M. ne peut se suffire à lui-même. Les compétences visées seront donc détaillées dans le module d'apprentissage (Cf. pratique « intégrée »).



Dans le projet d'école

La mise en place d'ateliers individuels de manipulation est une modalité d'apprentissage parmi d'autres. L'enfant apprend : en jouant ; en réfléchissant et en résolvant des problèmes ; en s'exerçant ; en se remémorant et en mémorisant (cf. [BO n°2 du 26 mars 2015 §2](#)). Dans le cadre d'un projet d'école, la réflexion d'une équipe doit davantage s'orienter vers une articulation de ces différentes modalités de la TPS à la GS.



Eveil à la diversité linguistique (MS et GS)

Il ne s'agit pas de proposer un apprentissage précoce d'une langue ou d'une autre. L'enfant doit être en situation de développer une attitude de curiosité, d'écoute, de premières tentatives de reproduction. Cela contribuera aux apprentissages ultérieurs d'une langue.



Pour garantir la notion de diversité linguistique non exclusive, il convient de choisir au moins 2 ou 3 langues autres que le français parmi « les langues régionales, les langues étrangères et la langue des signes française (LSF) » (BO n°2 du 26 mars 2015).

Les objectifs de coéducation prennent toute leur dimension dans le cas d'un éveil aux langues maternelles des enfants présents dans l'école, avec l'appui des parents.

[Cadrage 54 – Sélection de ressources](#)



ageem
Lorraine

Lancement officiel du Congrès de l'AGEEM des 4, 5 et 6 juillet 2018 à Nancy

Le mercredi 17 mai, à l'école maternelle Stanislas de Nancy, l'Association Générale des Enseignants des Ecoles Maternelles publiques (A.G.E.E.M.) a donné le coup d'envoi officiel de son 91^{ème} congrès national.

Ce dernier aura pour thème *Jouer et apprendre à l'école maternelle* et il se déroulera au centre des congrès Prouvé de Nancy du 4 au 6 juillet 2018.



Mais pour préparer un grand congrès...



Il faut des soutiens officiels :

- Madame l'Inspectrice Générale de l'Education nationale, monsieur l'Inspecteur d'académie-DASEN, son IEN adjoint, le doyen des inspecteurs ;
- Monsieur l'Adjoint délégué à l'Éducation et aux écoles pour la mairie de Nancy ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental ;
- Madame la Directrice territoriale Canopé Alsace Lorraine Champagne-Ardenne.



Il faut une équipe motivée :

- 40 adhérents impliqués ainsi que des renforts des collègues de Lorraine ;
- la section de Meurthe-et-Moselle (5401) est prête.

Sous l'impulsion de notre IEN maternelle, la dynamique est enclenchée.



Alors, si l'aventure vous tente... Il est encore temps de nous rejoindre !

Mél : ageem54@sfr.fr

ou sur [notre site AGEEM Lorraine](#) :

Frédérique FISSON

Déléguée de la section 5401

Représentante académique pour la Lorraine

DIRECTION d'ÉCOLE

♦ Perspectives d'évolution du cadre d'emploi des ATSEM

Ce rapport s'attache à décrire les évolutions de la fonction des ATSEM en mettant en évidence les problématiques principales. Il présente également une série de propositions.

⇒ [Rapport du CSFPT - Février 2017](#) – Rapporteur, Monsieur DE CARLOS (Conseil supérieur de la fonction publique territoriale)